



Brevet des collèges 2018 : les sujets zéro sont publiés

Brevet des collèges 2018 : les sujets zéro sont publiés : Le ministère a publié les sujets zéro des épreuves de français et maths du brevet des collèges, qui évolue à partir de la session 2018. Une nouvelle version du Diplôme national du brevet (DNB) va voir le jour en 2018, et les épreuves vont connaître quelques changements, notamment en français. Pour se préparer à l'examen et comprendre ce qui est attendu des candidats, le ministère de l' Education nationale a publié les sujets zéro des épreuves de français et de mathématiques des séries générale et professionnelle. André Gide et Jules Vallès en français En filière générale, le sujet zéro de l'épreuve de mathématiques (PDF) comporte 7 exercices, portant par exemple sur les probabilités, les fractions, ou la programmation. En français, deux sujets sont proposés. Le premier porte sur un texte d' André Gide (PDF), Geneviève ou la Confiance inachevée, et le second sur un poème d' Aragon (PDF), extrait du recueil « Celui qui dit les choses sans rien dire », Chagall XI. Chaque sujet comporte trois parties : un « travail sur le texte littéraire et sur l' image », une dictée et une rédaction. En filière professionnelle, le sujet zéro de maths (PDF) comporte également 7 exercices, portant par exemple sur les probabilités, les formules de tableur, ou la programmation. En français, les sujets proposés portent, pour l' un, sur un texte de Jules Vallès (PDF), L' Enfant, et pour l' autre sur un poème de Francis Jammes (PDF), La salle à manger, extrait du recueil « De l' Angelus de l' aube à l' Angelus du soir ». Les parties sont identiques à l' épreuve du brevet général : travail sur le texte littéraire et sur l' image, dictée et rédaction. 400 points sur 800 pour les épreuves finales En série générale comme en série professionnelle, l' épreuve de mathématiques dure 2h et est notée sur 100 points. L' épreuve de français dure 3h et est notée également sur 100 points. Au total, le DNB 2018 comporte 5 épreuves finales : en plus des maths et du français, les candidats passeront une épreuve d' histoire-géo et EMC, notée sur 50 points, une épreuve de physique-chimie, SVT et techno, sur 50 points et une épreuve orale sur l' histoire des arts ou sur un projet mené au cours de l' année, sur 100 points. Les compétences du socle commun seront quant à elles évaluées en contrôle continu sur 400 points. Pour décrocher une mention « assez bien », les candidats devront obtenir au moins 480 points sur 800, pour une mention « bien », au moins 560 sur 800, et pour une mention « très bien », au moins 640 sur 800.